

COMMUNE DE MARQUETTE-LEZ-LILLE
CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 31 mars 2025

Délibération n°2025/1/9

Nomenclature : 4.1

OBJET : TABLEAU DES EFFECTIFS – MISE A JOUR

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Fonction Publique en vigueur depuis le 1^{er} mars 2022, en application de l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021,

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération n°2024/5/102 du 16 décembre 2024 reçue par les services préfectoraux le 19 décembre 2024, par laquelle le tableau des effectifs a été mis à jour.

Considérant l'avis favorable émis par le Comité Social Territorial en date du 12 mars 2025,

A cet égard, il propose de procéder aux mouvements de postes suivants permettant le bon fonctionnement des services (reclassements, départs en retraite, mutations...) :

FILIERE ADMINISTRATIVE

- Suppression d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- Création de deux postes de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- Suppression de trois postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet.

FILIERE TECHNIQUE

- Suppression d'un poste d'ingénieur à temps complet,
- Suppression de deux postes de technicien principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- Suppression d'un poste de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- Suppression d'un poste de technicien à temps complet,
- Suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet,
- Suppression de quatre postes d'agent de maîtrise à temps complet,
- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- Suppression d'un poste d'adjoint technique à temps complet,
- Création d'un poste de technicien principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- Création d'un poste de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- Création d'un poste de technicien à temps complet,
- Création d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet,
- Création d'un poste d'agent de maîtrise,
- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- Création de deux postes d'adjoint technique à temps complet.

FILIERE MEDICO-SOCIALE

- Création d'un poste d'éducateur de jeunes enfants à temps non complet à raison de 28h00 hebdomadaires.

En conséquence de quoi, Monsieur le Maire propose à ses collègues :

- d'autoriser la création et la suppression des différents postes repris ci-avant,
- d'adopter la mise à jour du tableau des effectifs joint en annexe et composé de 3 feuillets.

LE CONSEIL,